

# Guide du logement équitable pour les personnes atteintes de troubles de la santé mentale, intellectuels, ou du développement



Visitez le site [www.hud.gov/fairhousing](http://www.hud.gov/fairhousing)  
ou appelez la National Discrimination Hotline au  
1-800-669-9777 ou 1-800-877-8339 (Relais Fédéral)



## Qu'est-ce que la discrimination en matière de logement ?

La Fair Housing Act (loi sur le logement équitable), la Americans with Disabilities Act (loi américaine en faveur des personnes handicapées), et la Section 504 de la Rehabilitation Act (loi sur la réadaptation) protègent les personnes ayant un handicap des discriminations en matière de logement, y compris les personnes atteintes de troubles de la santé mentale, intellectuels ou du développement. Voici quelques exemples de discrimination en matière de logement :

- ◆ Refus de vous louer un logement en raison d'un handicap
- ◆ Vous demander si vous souffrez d'un handicap ou vous interroger sur la nature de votre handicap au cours du processus de demande, à moins que le bailleur ne demande à tous les candidats s'ils souffrent d'un handicap pour déterminer s'ils remplissent les conditions pour des logements uniquement disponibles à des personnes handicapées
- ◆ Refus de vous fournir des informations ou de vous montrer un logement disponible ou à une personne avec laquelle vous vivez en raison d'un handicap
- ◆ Refus d'accorder des adaptations ou des modifications raisonnables qui peuvent être nécessaires pour vous ou une personne avec laquelle vous vivez pour avoir une chance égale d'utiliser ou de profiter de votre logement
- ◆ Vous interdire d'habiter dans certaines unités ou sections de logements d'un complexe de logements en raison d'un handicap
- ◆ Fixer des termes ou conditions différentes sur la location de logements disponibles, comme facturer un loyer ou un dépôt de garantie plus élevé, ou demander des documents supplémentaires en raison d'un handicap
- ◆ Fixer des termes ou conditions différentes sur le logement car vous viviez dans une institution, comme demander davantage de documents ou remplir un processus de sélection et d'approbation supplémentaire
- ◆ Imposer des critères de sélection plus stricts en raison d'un handicap
- ◆ Vous expulser ou expulser quelqu'un avec qui vous vivez en raison d'un handicap
- ◆ Vous harceler ou harceler quelqu'un avec qui vous vivez en raison d'un handicap
- ◆ Vous poser des questions sur vos traitements ou médicaments
- ◆ Vous demander d'accepter un logement dans un complexe de logements occupés exclusivement ou principalement par des personnes atteintes du mêmes handicap ou de handicaps similaires afin de recevoir une aide au logement

## Quels sont les exemples de troubles de la santé mentale, intellectuels, et du développement bénéficiant de protection ?

Les handicaps protégés comprennent (sans s'y limiter) les troubles de la santé mentale, psychologiques et du développement, notamment le syndrome cérébral organique, la dépression, l'anxiété, le trouble bipolaire, le trouble de stress post-traumatique (PTSD), les troubles spécifiques d'apprentissage, l'autisme, la Trisomie 21, les lésions cérébrales traumatiques, l'alcoolisme et la toxicomanie (autre qu'une addiction provoquée par l'utilisation d'un médicament actuel, illégal)

## Quelles sont les adaptations et modifications raisonnables ?

Les adaptations et les modifications raisonnables représentent des changements dans les règles, les politiques, les pratiques, les services et la structure physique d'un logement qui peuvent être nécessaires pour qu'une personne handicapée puisse avoir une chance égale d'utiliser et profiter d'un logement. Dans un logement financé par l'HUP, des changements structurels à une unité ou des zones publiques ou communes sont considérés comme une adaptation raisonnable que le bailleur doit fournir. Certains exemples de demandes d'adaptations et de modifications raisonnables peuvent inclure :

- ◆ Demander d'avoir un animal d'assistance lorsqu'il y a une politique mentionnant « aucun animal de compagnie »
- ◆ Demander de l'aide pour remplir une demande ou d'autres papiers
- ◆ Demander qu'un bailleur autorise une aide à domicile ou d'autres services de soutien
- ◆ Demander qu'un bailleur prolonge une période de demande limitée ou autorise des procédures de demande flexible
- ◆ Demander à changer la date d'échéance du loyer après que vous ayez reçu votre chèque d'invalidité de la sécurité sociale ou un paiement d'invalidité à court ou long terme
- ◆ Demander des changements physiques à un logement ou une zone commune relatifs à des besoins de mobilité ou sensoriels
- ◆ Demander de rester sur liste d'attente après des non-réponses à des demandes dans les délais pour une raison relative à un handicap
- ◆ Demander du temps supplémentaire pour déménager dans une unité lorsque vous arrivez en haut de la liste d'attente mais vous ne pouvez pas déménager pour une raison relative à un handicap, comme un traitement ou une hospitalisation
- ◆ Fournir différentes références, comme un travailleur social, lorsque vous n'avez que des antécédents d'emploi ou de loyer limité ou aucun antécédent récent en raison d'une hospitalisation

Vous devez avoir un besoin relatif à un handicap pour l'adaptation ou la modification demandée. Un bailleur peut uniquement demander des informations limitées supplémentaires si votre handicap ou votre besoin pour l'adaptation ou la modification n'est pas évident ou connu du bailleur. Un bailleur doit discuter de votre demande avec vous avant de la refuser.

## Quand est-ce qu'une personne doit demander une adaptation ou modification ?

À tout moment lorsque vous avez besoin d'un changement à une règle, politique, pratique, service ou structure physique au logement pour bénéficier totalement de votre logement ou participer à une activité ou un programme financé par l'HUD. Vous devez expliquer quel type d'adaptation ou de modification vous demandez. Si le besoin d'une demande est pertinent ou déjà connu de votre bailleur, vous n'avez pas besoin de fournir d'autres informations. Si le besoin de la demande n'est pas pertinent ou connu du bailleur, vous devez alors expliquer le lien entre l'adaptation ou la modification demandée et votre handicap. On ne peut pas vous demander de fournir des informations médicales détaillées. Un membre de la famille, ami, ou une personne de confiance peut également faire la demande pour vous. Vous n'êtes pas tenu de faire la demande d'une manière particulière ou à un moment particulier, mais il est habituellement utile de la présenter par écrit. Vous pouvez demander si le bailleur préfère recevoir la demande d'une manière particulière. Cependant, les bailleurs doivent prendre en considération vos demandes d'adaptation ou de modification raisonnable même si vous n'utilisez pas les formulaires ou procédures préférés.

# Guide du logement équitable pour les personnes atteintes de troubles de la santé mentale, intellectuels, ou du développement



**Avez-vous fait l'objet d'une discrimination en matière de logement ? Vous pouvez déposer une plainte auprès de l'HUD ou de votre centre de logement équitable local.**

**Visitez le site [www.hud.gov/fairhousing/fileacomplaint](http://www.hud.gov/fairhousing/fileacomplaint) ou appelez la HUD National Discrimination Hotline**

**1-800-669-9777 (anglais/espagnol) ou 1-800-877-8339 (Relais Fédéral)**

**Il est illégal pour un bailleur de prendre des mesures à votre encontre parce que vous avez déposé une plainte relative au logement équitable.**

**Pour en savoir plus, visitez le site [www.hud.gov/fairhousing](http://www.hud.gov/fairhousing) ou contactez votre [bureau HUD local](#), un organisme de logement équitable local ou national. Veuillez également visiter les liens suivants pour en apprendre davantage sur :**

- ◆ [Droits des personnes atteintes de handicaps en vertu des Lois en matière de logement équitable](#)
- ◆ [Section 504 Foire Aux Questions](#)
- ◆ [Adaptations raisonnables en vertu de la Loi en matière de logement équitable](#)
- ◆ [Modifications raisonnables en vertu de la Loi en matière de logement équitable](#)
- ◆ [Évaluation de la demande d'une personne pour avoir un animal en tant qu'adaptation raisonnable en vertu de la Loi en matière de logement équitable](#)
- ◆ [Déclaration du HUD sur le rôle du logement dans l'accomplissement des objectifs d'Olmstead](#)